



«Partageons nos expériences»

Actif au Comité du Conseil régional Coop, Patrick Csikos est de ces hommes engagés à bâtir des ponts vertueux entre l'économie privée et le secteur public.

TEXTE SOPHIE DÜRRENMATT **PHOTO** NICOLAS DE NEVE

Impressum: Coop, région Suisse romande, CP 518, ch. du Chêne 5, 1020 Renens 1; 021 633 41 11; info-sr@coop.ch; Rédaction: Cécile Cauderay (resp.)



Patrick Csikos (42 ans) a intégré le Conseil régional Coop en 2009, pour ensuite être élu membre du Comité du Conseil régional Coop (CCR) en 2013. Depuis cette année, il en est le vice-président.

Etre issu de la fonction publique et œuvrer au sein d'un des conseils régionaux du groupe Coop? «C'est précisément la mission intrinsèque de ces conseils régionaux», explique Patrick Csikos (42 ans), vice-président du Comité du Conseil régional Coop en Suisse romande. «Amener nos compétences et nos différentes visions issues de milieux professionnels autres que celui du commerce de détail et de gros, est une valeur ajoutée essentielle pour un groupe tel que Coop.»

Curiosité titillée

Apprendre à connaître Coop, son fonctionnement, sa diversification, Patrick Csikos l'avoue: il s'est pris au jeu d'observer avec une acuité non dissimulée la

progression de l'entreprise. Mais au fait, comment cela a-t-il commencé? «Je travaillais au sein de l'IDHEAP* dans le cadre d'une recherche scientifique sur les stratégies foncières et immobilières des grands propriétaires fonciers collectifs en Suisse. Coop en faisait partie. Cela m'a beaucoup intéressé et incité, quelques années plus tard, à intégrer cet organe de représentation des coopérateurs qu'est le Conseil régional Coop.»

Partager pour avancer

Challenger l'entreprise, appréhender des situations d'un autre point de vue, amener de la diversité d'opinion de la société civile, partager des inputs, suivre et analyser les stratégies de développement et d'adaptation mises sur pied, Patrick Csikos, secrétaire municipal dans une commune du Nord vaudois, est convaincu de l'importance de ces échanges. «Prenons l'exemple du développement croissant, et toujours plus rapide, des services numériques avec tout ce que cela implique comme enjeux à différents niveaux. Une entreprise comme Coop se pose aussi des questions sur la bonne gestion de ces évolutions, au même titre qu'une commune qui, elle aussi, y est confrontée. Partager nos expériences est déjà une recherche de solutions.»

Soutenir localement

Doté annuellement d'un montant de 50000 francs pour la Suisse romande, le Comité du Conseil régional Coop soutient également des associations, fondations et autres organismes qui œuvrent en faveur d'une cause à but non lucratif. «Soit Coop reçoit les dossiers directement et nous les transmet, soit les membres proposent eux-mêmes des dossiers de par leur réseau et leur connaissance locale du terrain, explique notre interlocuteur. Un arbitrage entre les douze membres est réalisé suite à la présentation complète de chaque demande. Nous avons tous des profils différents, ce qui enrichit l'analyse et la

«Nous sommes une valeur ajoutée qui compte»

PATRICK CSIKOS

décision finale grâce à nos approches respectives.» A la question de savoir si un dossier l'a particulièrement marqué, le vice-président sourit: «Dernièrement, j'ai découvert la Fondation Planètes Enfants Malades qui s'est donné pour mission d'embellir le quotidien d'enfants hospitalisés au CHUV et à l'Hôpital de l'Enfance. Les activités – adaptées bien sûr – qu'ils mettent sur pied sont formidables et ils tentent toujours d'amener ce petit plus qui fait briller les yeux des enfants, comme la venue de stars du sport par exemple. Leur démarche est utile et salutaire. Cela m'a touché.» ●

* Institut de hautes études en administration publique, Université de Lausanne

CONSEILS RÉGIONAUX

La force d'une coopérative

Grâce à son statut de Coopérative, Coop bénéficie de Conseils régionaux, dont celui de Suisse romande et sa centaine de membres, lui-même fort de son Comité d'une douzaine de personnes. Outre la Suisse romande, cinq autres Conseils régionaux Coop sont répartis en Suisse dans les régions de: Berne, Nord-Ouest de la Suisse, Suisse centrale-Zurich, Suisse orientale et Tessin. Les membres des Comités de ces Conseils régionaux forment l'Assemblée des délégués qui a les compétences, entre autres, d'élire ou de révoquer le Conseil d'administration du groupe Coop.